



## FOCUS

# LA BRIGADE VERTE DES RICEYS, UNE DÉMARCHE VERTUEUSE POUR TOUS !

Avec la nouvelle équipe municipale mise en place aux Riceys en 2020, la Brigade Verte est née ! Fruit de la volonté des élus, la Brigade Verte reflète le dynamisme de la commune en matière de développement durable. Elle est l'exemple même de ce qui fait la force de notre territoire effervescent : des initiatives locales qui fédèrent toute une commune autour de belles valeurs : engagement, respect, solidarité... Tour d'horizon de la démarche avec Laurent Noirot, maire des Riceys et Alexandre Aubry, son bras droit et premier adjoint à l'initiative de cette belle réussite locale !

**Qu'est-ce que la Brigade Verte des Riceys et comment est-elle née ?**

**LAURENT NOIROT :** « Avant que la Brigade Verte des Riceys n'existe, nous pouvions constater de nombreux dépôts sauvages sur le finage de la commune : frigidaires, canapés, restes alimentaires, vaisselle cassée, matériaux d'entreprises parfois lointaines... Outre ces dépôts, des incivilités étaient aussi constatées : porte du lavoir fracturée, utilisation de la borne à incendie pour nettoyer ses poubelles...

Pour toutes ces raisons, la Brigade Verte des Riceys est née en mai 2021 et se compose de trois bénévoles qui ont le statut de gardes particuliers, chargés de veiller au respect de la vie municipale, de la propreté et de l'attractivité de la commune. C'est un véritable travail d'équipe entre la mairie, la gendarmerie et les bénévoles en place. Axée en permanence vers le développement environnemental de la commune, la Brigade Verte améliore le cadre de vie. Les gardes, ne sont pas des shérifs, non-armés, ils sont assermentés mais n'iront jamais au-delà de leurs prérogatives. »

**ALEXANDRE AUBRY :** « En premier lieu, un travail administratif a été nécessaire avec nos secrétaires et les différentes instances (contacts avec la sous-préfecture, démarchage de la Garderie de France pour les procédures, contacts avec l'AMF pour le volet juridique...). La sous-préfecture de Nogent-sur-Seine est compétente dans ce domaine et nous a fourni tous les documents nécessaires à la mise en place de cette Brigade Verte. Six mois ont été nécessaires entre le début des démarches et l'opérationnalité des gardes sur le terrain. Une première rencontre a été instaurée avec la Gendarmerie des Riceys et de ce fait est née une étroite collaboration par la suite. »

### Quel est le parcours des gardes particuliers ? Comment fonctionnent-ils au quotidien ?

**LAURENT NOIROT :** « Nos trois bénévoles sont retraités. Préalablement, ils étaient gardes-chasses et pêches avant d'être nommés gardes particuliers. Une formation n'a donc pas été nécessaire mais un passage devant le tribunal est obligatoire pour obtenir l'assermentation. L'agrément est valable cinq années et est renouvelable. Ils ont la possibilité de cumuler plusieurs activités en corrélation avec les gardes forestiers par exemple. Dès qu'ils constatent quelque chose d'anormal sur la commune, ils effectuent un signalement en mairie et interviennent ou on fait intervenir les services techniques. J'ai donc une vision globale du village en temps réel et c'est très appréciable ! »

**ALEXANDRE AUBRY :** « Une réunion a lieu tous les quinze jours en mairie et tous les mois à la gendarmerie des Riceys. Un groupe sur messagerie instantanée existe également pour faire remonter des informations en temps réel. D'ici neuf mois, une quatrième personne viendra compléter le trio mais devra suivre un parcours de formation pour permettre son assermentation. Avant d'avoir un savoir, il faut surtout que les gardes aient les qualités requises : diplomatie, sens de l'écoute, pédagogie mais aussi savoir faire preuve d'autorité sont les qualités essentielles. »

**LAURENT NOIROT :** « Avec cette quatrième personne, la répartition des gardes en binôme sera plus sécurisante, notamment avec les gens du voyage. Cela permettra également d'avoir une vision plus globale du village, le finage des Riceys étant très étendu. Le centre-bourg, ses extérieurs, son vignoble seront ainsi mieux couverts par nos bénévoles. »

### Quel est le coût à supporter pour votre commune ?

**LAURENT NOIROT :** « Vis-à-vis des services rendus, le coût pour la commune des Riceys est dérisoire. Il est aussi à l'appréciation des communes. Dans notre cas, on leur offre un plein de carburant par mois, une tenue vestimentaire adéquate pour qu'ils soient identifiables par tous, un cadeau en fin d'année. Les formations dispensées sont aussi défrayées. Deux caméras de chasse ont été achetées et reliées aux téléphones. Cela permet de prendre en photo les contrevenants et ainsi de rétablir la vérité en cas de mauvaise foi. Une assurance responsabilité civile a aussi été prise par la mairie pour prévenir en cas de dégâts causés par les gardes bénévoles. »

### Quel est le processus en cas de constatation d'incivilités ?

**ALEXANDRE AUBRY :** « En cas d'incivilité constatée sur le finage de la commune, un courrier est envoyé sous forme d'avertissement, cela suffit en général. En cas de récidive, un rapport d'infraction est transmis par la mairie à l'officier du ministère public qui décide de poursuivre ou non la personne qui a commis l'infraction en fonction de la gravité des faits (récidives multiples, dépôt entraînant une pollution grave...). S'il y a poursuite (= amende), la gendarmerie convoque l'individu : cela permet aussi de garder une certaine neutralité de la part de la mairie. »

**LAURENT NOIROT :** « Depuis la mise en place de la Brigade Verte aux Riceys, une douzaine de remontrances ont déjà eu lieu dont une qui a fait l'objet d'un traitement judiciaire après récidive. Mais d'une manière générale, la solution pédagogique fonctionne plutôt bien. »

.../...

.../...

### Les habitants sont-ils satisfaits ?

**ALEXANDRE AUBRY :** « Une appréhension a été constatée au départ de la part des habitants. Mais en travaillant à l'embellissement de la commune, l'image de la Brigade Verte est devenue plus positive. Il a été important d'expliquer aux habitants le rôle de cette brigade, de faire de la pédagogie et de donner de l'information. »

**LAURENT NOIROT :** « Les gardes sont aussi régulièrement mis en avant sur le magazine communal (L'Écho Riceton) afin de les valoriser et de mettre en avant cette démarche unique dans l'Aube. Les gardes particuliers, tout comme les habitants peuvent aider à leur manière et ainsi contribuer à la vie municipale de leur village. Grâce à leurs actions, plusieurs habitants ont voulu suivre l'exemple : deux jeunes se sont mis à disposition de la mairie pour planter des arbres, un vigneron entretient les abords d'une des chapelles de la commune après avoir tondu ses vignes... En somme, la pédagogie et le relationnel sont essentiels entre les gardes, l'équipe municipale et les habitants. »

### Et pour finir, quel est votre bilan de cette démarche locale ?

**LAURENT NOIROT :** « Aujourd'hui, il n'y a plus de dépôt sauvage sur la commune. L'engagement citoyen y est prédominant. Il a fallu initier le mouvement, créer un déclic et aujourd'hui, ce n'est que du positif ! Tout le monde travaille en corrélation pour un meilleur cadre de vie, c'est une fierté locale et les gardes prennent leur fonction très à cœur !

**ALEXANDRE AUBRY :** « Les dépôts sauvages touchent l'ensemble des communes, on espère tous, aux Riceys, que notre initiative fera des émules dans d'autres communes du Barséquanais... Nous sommes prêts à partager notre expérience et sommes disposés à aider nos collègues élus qui souhaiteraient faire de même sur leur commune.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Le dispositif de Garde Particulier, c'est par là : <https://www.lagarderiedefrance.fr/>

La gestion des atteintes à l'environnement, c'est par ici : <https://www.amf.asso.fr/documents-memento-sur-la-gestion-atteintes-lenvironnement/41093>